



Procès-verbal du Comité Directeur de la Ligue Sport Adapté du Centre-Val de Loire
Mercredi 18 janvier 2023 à 20h30 salle Marcel CERDAN
à la Maison des Sports 1240 Rue de la Bergeresse
45160 OLIVET

Présents : Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), Colette MACHARD/SEVESTRE (Vice-Présidente déléguée), Arnaud HUILLERY (Vice-Président), Anne Marie CABOS (Trésorière), Jean Pierre KERGASTEL (Trésorier Adjoint), Gino ZITO (Secrétaire général)

Invités : Maxime CAMUS (Directeur), Perrine PIGUET (CTF)

Excusés : Claire MASLANKA (CTF), Philippe COM (CTN),

Le Président de la Ligue Stéphane LAVERGNE ouvre la séance à 20h50.

➤ **Approbation du comité directeur du 7 décembre 2022**

Le procès-verbal du Comité Directeur est approuvé à la majorité des membres présents.

➤ **Point financier et subventions**

Anne Marie CABOS (Trésorière) nous fait part des derniers mouvements bancaires au 18 janvier 2023

-Compte Courant Crédit Agricole	15 561.80 €
-Livret A associatif	66 063.48€
-Compte sur Livret ouvert le 12/03/2022	85 109.36€
-Caisse	111.31€
-Parts sociales au crédit Agricole	100.00€

- Montant total au 18 janvier 2023 166 945.95 €

Il est effectué un point concernant ce qui a été perçu depuis le dernier CODIR

FFSA : PERF 1000€

Sport Santé 500€

Quote part FFSA 8106€ a été reversé 2566€ aux CDSA

En janvier 2023 : Appel à projet du CROS 3000€ pour l'année 2022

Maxime CAMUS (Directeur) explique que la demande FDVA 2023 est à réaliser avant le 8 février 2023.

Les actions demandées seront pour : le Sport Santé et le développement dans le département du 36.

➤ **Point projet régional**

Maxime CAMUS (Directeur) nous présente les orientations de la Ligue 2022-2025

AXE 1 Orientation Partager les valeurs de la FFSA avec les milieux institutionnels

AXE2 Orientation Valoriser l'expertise des professionnels du Sport Adapté et de la FFSA

Orientation Décliner et valoriser la marque Sport Adapté portée par la FFSA

Orientation Professionnaliser les acteurs par la qualification des bénévoles....

Orientation Echanger, animer, développer les territoires

AXE 6 Orientation prendre en compte l'environnement spécifique de chaque sportif

Orientation Accompagner le modèle économique associatif afin de consolider les emplois d'encadrement des CDSA, Ligues, pour garantir l'accès à la pratique

AXE 7 Orientation Permettre à chacun de pratiquer le sport de son choix :

Orientation Offrir le meilleur niveau de pratique de chacun

Orientation améliorer la compétitivité des Equipes de France Sport Adapté

Ce document sera retravaillé avec les corrections apportées et revues en CODIR le 15 février 2023. Ce document sera à faire valider à l'AG du 8 mars 2023.

➤ **Point dossier partenariat (dossier, courrier d'accompagnement et listing)**

Après présentation le dossier est à revoir en reprenant le document de 2019 avec des rajouts de presse.

Il doit être revu : l'ensemble des niveaux, la formulation, les logos partenaires le listing partenariat (proposition : joindre les grandes surfaces)

Etablir un devis quantitatif correspondant aux retours en matériel des dons.

➤ **Point Assemblée Générale**

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) rappelle la date le 8 mars 2023 à 19h00 à la maison des sports d'Olivet (Siège social)

Il est évoqué les thèmes suivant :

Présentation et adoption du projet régional

Soutenu
par



MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



Les récompenses des sportives et sportifs :

- Champions de France
- Sportifs internationaux

Maxime CAMUS (Directeur) fera une vérification et un listing des nominés

Il est discuté de la remise d'une carte cadeau Intersport et aussi de la participation physique des sportives sportifs.

La décision et la validation seront prises le 15 février 2023.

Récompenses bénévoles « les mains d'argent » ou carte cadeau. Des noms de bénévoles sont évoqués, les commissions seront conviées pour désigner les récompensés

Colette MACHARD/SEVESTRE (Vice-Présidente déléguée), se charge de la préparation des invitations à faire lorsque le listing sera mis à jour

Lors de L'AG et concernant l'aspect sportif, les responsables de commission présenteront leur bilan. La présentation pourrait être envisagé par les salariés.

Un vin d'honneur viendra clore cette AG.

Un repas casse-croûte sera proposé au CODIR, salariés et bénévoles

➤ **Point CDSA 18 et 41**

CDSA41

Un rendez-vous est organisé le 7 février 2023 à la Maison des sports d'Olivet afin de réaliser un point avec les instances et définir des personnes qui souhaitent s'investir

Seront présents et /ou conviés : M. Arnaud BESSE Directeur du CDOS 41

Mme Deborah TESI du CROS du Centre Val de Loire

Joëlle PROVOST présidente du CDSA 41

M. Adrien BRUCKER représentant SDJES 41

Mme GORE conseillère d'animation du SDJES 41

Le Conseil Départemental (s'il y a un représentant)

Stéphane LAVERGNE et Maxime CAMUS

Soutenu
par



CDSA18

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) et Maxime CAMUS ont rencontré le président du CDSA18 Jean CHAMBON et Céline SANCHEZ (salariée du CDSA18).

Au préalable un document des besoins a été envoyé par le CDSA18. La réunion a été compliquée, les demandes restent floues.

Il a été rappelé lors des échanges : qu'une journée de 7 heures sera accordée pour une mise à disposition.

Que les documents régionaux concernant le Sport santé ont été refusés. Il semblerait qu'un poste de 15h00 hebdomadaire est en discussion avec l'association de l'ASSAB pour des prestations.

Suite aux échanges il est validé la mission suivante et que Perrine FIGUET ait donné son accord.

Animation : Sport Adapté jeune (bilan écrit de la journée uniquement)

La journée de mise à disposition est le mercredi de 7 heures effectives. La formation de la Ligue reste prioritaire par rapport à l'animation au CDSA18.

Mise en place d'une convention de mise à disposition avec dates du 1 mars au 5 juillet 2023. Un bilan est à prévoir entre les parties et s'il est nécessaire de reconduire la mise à disposition.

Rencontre prévues entre les salariées avec la présence de Maxime CAMUS (Directeur) le vendredi 27 janvier à 9h30 à Nançay

CDSA18	Ligue SACVL
Prise en charge d'un trajet de Châteauroux à Nançay par le CDSA18 (frais kilométrique)	le trajet retour pris en charge
Frais de repas de 10€	Heures supplémentaires pris en charge et désignés en récupération
Mise à disposition du véhicule du CDSA18 pour se rendre aux animations	

➤ **Questions diverses**

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) suggère aux 3 CTF et au Directeur de réaliser par mail chaque semaine un bilan succinct de la semaine.

Proposition d'une réunion en présentielle tous les mois et demi avec les 3 CTF et Maxime CAMUS (Directeur) avec la présence de Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue).

Un compte rendu sera réalisé à chaque réunion en présentiel.

Les membres du Comité Directeur seront en copie des mails

Soutenu
par



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**



Achat de matériel pédagogique en commun entre la Ligue et le CDSA 45.

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) et Arnaud HUILLERY (Vice-Président et Président du CDSA45) sont en accord pour cette mutualisation **(cf. document)**

Le samedi 28 janvier est organisée une journée régionale judo à Vierzon, essentielle au championnat inter-régions de judo qui aura lieu à Angers (49)

Gino ZITO sera présent sur l'après midi

Le Président remercie les personnes présentes à ce CODIR et lève la séance à 23h00.

Stéphane LAVERGNE
Président

Gino ZITO
Secrétaire

Soutenu
par



MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS
*Liberté
Égalité
Fraternité*



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



